

<http://pierrealainmillet.fr/Pour-un-debat-democratique-sur-les>



Conseil de métropole du 27 Mars 2023

Pour un débat démocratique sur les productions industrielles

- Délibérations - Conseil métropolitain du Grand Lyon -



Date de mise en ligne : mardi 28 mars 2023

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Monsieur le vice-président, chers collègues

Si ce dossier peut paraître loin des actualités brûlantes de la guerre ou des retraites, il est d'une importance reconnue par tous, notamment depuis ce terrible constat que nous ne savons plus produire de masques ou de respirateurs, que des mois de confinement ont provoqué des ruptures de chaînes de valeur mondialisées provoquant l'arrêt de chaînes de production en France.

A vrai dire, nous le savons depuis longtemps, à chaque restructuration industrielle, on découvre des montages improbables, financiers, logistiques, technologiques et le rôle de ces consultants ambigus des hydres multinationales que chantent Bernard Lavilliers qui font qu'on ne sait jamais si on peut discuter avec les vrais décideurs. Quand une affaire fait la une, on entend quelques critiques des gâchis et des incohérences des chaînes de valeur que le capitalisme invente. Mais il continue...

Rhodia Silicones, Huntsman, Arkema, Total et toujours les rumeurs de fermeture de la raffinerie. Qui décide des productions, des marchés, des filières ? Permettez-moi une anecdote. J'ai eu l'occasion d'échanger en 2006 avec une thésarde travaillant avec le directeur Supply Chain monde de Rhodia. Elle a appris en même temps que lui par la presse la vente des silicones à Bluestar. C'est dire à quel point les décisions d'investissement sont prises ailleurs que dans l'entreprise elle-même.

Pouvons-nous décider d'un accompagnement des entreprises dans une transformation durable sans en tenir compte ?

Certes, le bilan carbone et les analyses en cycle de vie sont importantes pour les décisions sur les productions. Si beaucoup d'entreprises les réalisent par elles-mêmes, cette délibération est utile pour la transparence de ces démarches, d'autant plus que les aides ciblent ici des TPE et PME.

Certes le travail pour définir une entreprise comme une entreprise à mission peut aider à interroger les finalités et donc le sens qu'on donne au travail et au collectif.

Nous suivons avec intérêt, madame la vice-présidente, les efforts de la métropole pour favoriser une dynamique industrielle sur notre territoire, avec par exemple le manifeste en faveur d'une industrie qui se transforme et s'engage pour l'environnement.

On sait aussi que le gouvernement multiplie les annonces, des 35 milliards de France relance en 2020 aux 30 milliards de « France 2030 », même si on n'oublie pas que les gouvernements successifs se font une spécialité des grands plans industrie.

Nous n'oublions pas les financements du pôle de compétitivité chimie-environnement Axelera et nous ne doutons pas que les décideurs savent s'inscrire dans toutes ces démarches pour obtenir des financements, eux qui n'hésiteront jamais à critiquer la fiscalité et les dépenses publiques.

Mais qui décident des productions, des technologies et donc des investissements ? Qui décident des emplois, des

savoir-faire, des compétences nécessaires ?

Qu'est-ce qui peut être durable si chaque trimestre, un directoire inconnu peut tirer un trait sur une production, un site, des emplois, sans que personne de tous ceux qui portent les démarches d'accompagnement public soit ne serait-ce qu'informé ?

Nous avons besoin d'un dialogue franc et transparent avec les industriels sur ces sujets et identifier qui accepte le débat démocratique et qui le refuse.

De ce point de vue, la relation avec les syndicats et leurs experts est essentielle. Comment sont-ils associés à toutes nos démarches ?